

Allemagne  
France  
Luxembourg

LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

# OBSTACLES À LA MOBILITÉ POUR LE MÉTIER D'ORTHOPHONISTE



## DÉFINITION DE LA PROFESSION

L'orthophoniste est un spécialiste des troubles de la communication écrite et orale. Il dépiste et traite tous les problèmes liés à la parole, à la voix et au langage (retards de parole, défauts de prononciation, bégaiement, zozotement chez les plus jeunes...), mais aussi les difficultés d'écriture, de calcul, ainsi que la perte de la parole après un accident cérébral ou une opération chez un adulte. L'orthophoniste intervient également auprès des enfants ou des personnes malentendantes ou souffrant d'un handicap (trisomie, infirmité motrice cérébrale...).

Il travaille sur prescription médicale pour le traitement ou la rééducation. Lors des séances, l'orthophoniste utilise des exercices techniques adaptés aux problèmes de chaque patient, à son âge et à sa personnalité.

Depuis la création du Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes-Logopèdes de l'Union Européenne (CPLOL) en mars 1988 à Paris, la question de la formation initiale des orthophonistes a fait l'objet de nombreuses réunions entre les pays européens. L'objectif était de comprendre les conceptions de chacun, l'inscription des formations dans les systèmes scolaires ou universitaires, et de comparer leurs contenus tant théoriques que pratiques.

Dans de nombreux états membres, la formation initiale des orthophonistes relève d'une formation universitaire, souvent au niveau master. Ce n'est pas encore le cas pour la Grande Région. En France, la formation est encore de niveau Bachelor (une réforme a toutefois été adoptée en 2013), et en Allemagne la formation peut s'effectuer dans une école professionnelle (Berufsfachschule).

## PROFIL PROFESSIONNEL DIFFÉRENT SELON LES PAYS

---

**L'Allemagne différencie les métiers liés à la rééducation du langage oral et ceux liés au langage écrit, le Luxembourg la rééducation des adultes et la rééducation dans le milieu scolaire.**

### LUXEMBOURG

L'orthophoniste et le professeur d'enseignement logopédique sont tous deux des spécialistes du langage, mais au Luxembourg les deux métiers se distinguent nettement.

Le professeur d'enseignement logopédique travaille exclusivement dans le cadre du Centre de Logopédie auprès du Ministère de l'Education Nationale. Sa tâche s'inscrit donc dans le milieu scolaire où il prend en charge tous les troubles développementaux du langage des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans.

### ALLEMAGNE

La rééducation des troubles du langage écrit ne fait pas partie du champ de compétence du logopède allemand (Logopäde) ; ce domaine est dévolu à une autre profession plus pédagogique (Lehrlogopäde).

## LE STATUT DES PROFESSIONNELS N'EST PAS LE MÊME EN FRANCE ET AU LUXEMBOURG

---



### LUXEMBOURG

Les orthophonistes sont engagés en tant que **salariés auprès du Ministère de la santé**, du Ministère de l'Education Nationale, et auprès de certains services et **centres para-étatiques** (Service de Rééducation précoce, Service d'Intervention précoce...). Quelques orthophonistes sont actuellement engagés dans des hôpitaux. Ils sont peu nombreux à travailler en tant qu'indépendants.

### FRANCE

Près de 80 % des orthophonistes exercent à **titre libéral**, en cabinet individuel.

Ils peuvent néanmoins avoir le statut de fonctionnaire ou salarié en hôpital, dans un service de gériatrie, un hôpital pédopsychiatrique,...

# DIFFÉRENCES DE FORMATION

---

## LUXEMBOURG

### LA FORMATION D'ORTHOPHONISTE N'EXISTE PAS AU LUXEMBOURG

Les étudiants luxembourgeois effectuent leur formation en Europe, principalement en Allemagne, en Belgique et en France.

La fin des études doit être sanctionnée par un examen reconnu par l'Etat où le candidat a fait ses études et habitant les nationaux de cet Etat à l'exercice de la profession d'orthophoniste.

Les jeunes résidents luxembourgeois qui désirent faire des études d'orthophoniste doivent être titulaires du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou d'un diplôme luxembourgeois ou étranger reconnu équivalent. Ils doivent effectuer leurs études dans une école agréée par le Ministre de la Santé Publique du Grand-Duché.

## FRANCE

La formation universitaire, d'une durée de **4 ans**, est assurée par les UFR (Unité de Formation et de Recherche) de médecine des universités (les études ne sont toutefois reconnues que sur 3 ans en France dans la fonction publique).

**DIPLÔME DÉLIVRÉ** : Certificat de capacité d'orthophoniste (obligatoire pour exercer la profession).

**CONDITIONS D'ADMISSION** : diplôme de fin d'études secondaires + concours d'admission très sélectif (restriction d'accès à la profession par un numerus clausus, contrairement à l'Allemagne par exemple).

**Année scolaire 2013-2014 : accession au grade de master (5 années d'études)**

Début janvier 2013, les ministères concernés ont confirmé l'obtention du grade de master pour les orthophonistes à l'issue de **5 années de formation au lieu de 4 actuellement**. La réforme vise à approfondir certains points du programme de formation (prévention, dépistage chez les jeunes enfants, avancées technologiques). Après la réforme il n'y aura toujours qu'un métier d'orthophoniste malgré l'évolution de la formation.

## ALLEMAGNE

En Allemagne la formation d'orthophoniste est normalement une formation en alternance dans une **Berufsfachschule** (école professionnelle) et dure **3 années**. Il n'est pas nécessaire d'avoir le bac pour commencer la formation. Néanmoins 80 % des étudiants l'ont.

Il existe la possibilité d'effectuer la formation dans une Fachhochschule (haute école spécialisée). Celle-ci s'effectue souvent en alternance avec une Berufsfachschule et permet d'obtenir le grade de bachelors. Durée des études : 6 à 8 semestres.

**DIPLÔME DÉLIVRÉ** : Staatlich anerkannter Diplom Logopäde (diplôme d'Etat de Logopède) + Bachelor of Science.

**CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION** : Niveau d'entrée dans une Fachhochschule + admission dans une Berufsfachschule für Logopädie (Ecole Professionnelle d'Orthophoniste). Certaines Fachhochschulen demandent avant l'entrée dans le cursus Bachelor une première année de formation dans une Berufsfachschule.

# DIFFICULTÉ DE RECONNAISSANCE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

---

## LUXEMBOURG

Le Luxembourg qui n'a pas de cursus national reconnaît les diplômes allemands, belges et français. Toutefois les diplômes allemands ne sont reconnus que s'ils correspondent au niveau Bachelor. Le candidat ayant un diplôme allemand de Bachelor doit posséder une formation professionnelle achevée de logopède avec autorisation d'exercice en Allemagne.

## FRANCE

### RECONNAISSANCE DU DIPLOME FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Il n'y a pas de problème de reconnaissance du diplôme pour le Luxembourg, mais il peut y en avoir **pour d'autres pays européens qui demandent le master.**

Le nouveau diplôme, construit sur la validation d'ECTS transposables au niveau européen, facilitera donc les démarches de reconnaissance du diplôme pour travailler dans un autre pays de l'Union européenne. **Toutefois les premiers diplômés n'entreront sur le marché du travail qu'en 2018.**

### RECONNAISSANCE DU DIPLOME ÉTRANGER EN FRANCE

En France, l'autorisation d'exercer est donnée par la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins à Paris.

Une fois la reconnaissance et donc l'autorisation données par le ministre de la santé, l'orthophoniste peut aller s'inscrire au bureau d'enregistrement des diplômes de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du lieu où il va travailler, et ce quel que soit son mode d'exercice (salarié, libéral, collaborateur non salarié).

## OBSTACLE DE LA LANGUE

---

La connaissance de la langue du pays est exigée pour le métier d'orthophoniste.

L'évaluation des compétences linguistiques s'effectue d'une façon variable en Allemagne (selon les instances régionales).

### Dépôt légal

ISBN : 978-2-919467-14-3

EAN : 9782919467143

Mai 2013



**CRD EURES Lorraine**

WTC Tour B • 2, rue Augustin Fresnel • 57082 METZ Technopôle • Tél. : +33(0)3 87 20 40 91

Mail : [contact@frontalierslorraine.eu](mailto:contact@frontalierslorraine.eu) • [www.frontalierslorraine.eu](http://www.frontalierslorraine.eu)